



Affectations en lycée

publié le 13/06/2017

Les décisions d'affectation seront connues le 30 juin 2017.

Votre enfant aura sa notification après la dernière épreuve du Brevet.

Le lycée vous adressera par la poste le dossier d'inscription ainsi que les modalités.

Les inscriptions au lycée se feront la première semaine de juillet (le collège ne gère pas les inscriptions au lycée).



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.